

Formation des acteurs chargés de la surveillance des OA

PRÉSENTIEL

Rappel des prérequis pour la réalisation de la surveillance des OA

Formation uniquement éligible au personnel du groupe SNCF et à toute personne d'une entreprise extérieure, intégrée dans une équipe SNCF

● **Code Raf :** IGCP1120 ● **Niveau :** 2 - Initial ● **Durée :** 3 jours ● **Tarif :** à partir de 1950.00€ HT

● **Prérequis :** Aucun

● Présentation

Objectifs pédagogiques :

- Connaître la terminologie et les principes de la surveillance des OA
- Savoir reconnaître des pathologies remarquables sur les ouvrages de différente nature (métal, maçonnerie, paroi rocheuse revêtue)

● Programme

● Méthodes mobilisées

- Formation réalisée à Cahors
 - Théorie et visite d'ouvrages
-

● Public cible

- SOAR
 - AOAP
-

● Modalités

01 **Appréciation**

Un questionnaire d'appréciation est systématiquement envoyé après la formation.

02 **Évaluation**

L'atteinte des objectifs de la formation est évaluée durant la formation.

Une auto-évaluation de l'atteinte des objectifs et de la mise en œuvre des acquis est envoyée à l'apprenant 2 à 3 mois après de la formation.

03 **Inscription**

- Pour les collaborateurs SNCF, inscription auprès de votre Cofo
- Pour les entreprises externes, contactez anne.ponchel@udi-sncf.com ou commercial@udi-sncf.com

Délais d'accès : Inscription possible **jusqu'à 15 jours avant la formation**

**Pour une question sur le contenu de la
formation :**

developpement@monudi.com

**Pour une question administrative sur la
formation :**

production@monudi.com